



Coordination Syndicale Départementale
De la Haute-Loire

Saint Maurice de Lignon, le 26 avril 2018,

À l'attention des citoyens et usagers
COMMUNE DE
SAINT-MAURICE-DE-LIGNON

PERTURBATIONS À PREVOIR DANS LES SERVICES
À PARTIR DU LUNDI 30 AVRIL 2018...

Le 13 novembre 2017 : plusieurs points de négociations entre les agents de la Collectivité et l'équipe municipale ont abouti à un **compromis** pour les points suivant : mise en place du RIFSEEP, avancement de grade des agents, non application du jour de carence, mise en place d'un dialogue entre les élus politiques et les agents au moins une fois par an.

Le 3 janvier 2018 : un **protocole d'accord** reprenant l'ensemble de ces engagements communs a été remis à Madame le Maire.

Le 2 février 2018 : lors du conseil municipal, non seulement plusieurs points de négociations n'ont pas été retenus, mais une **délibération contraire aux engagements** a été prise **sans en informer les agents**.

Cela a eu pour conséquence : De diminuer le salaire de plusieurs agents
De bloquer la rémunération des autres.

Les agents de Saint Maurice de Lignon sont présents au quotidien pour maintenir un Service Public de qualité pour l'ensemble des citoyens et usagers de notre territoire.

« Jusqu'à aujourd'hui, nous avons toujours tout fait pour que les problèmes internes entre les agents et nos « élus politiques locaux » ne désorganisent pas la vie de l'ensemble des usagers. Nous regrettons profondément les désagréments que cela va engendrer pour toutes les familles.» Mais nous n'en sommes pas les responsables...

MADAME LE MAIRE,
ON A DISCUTÉ, VOUS AVEZ APPROUVÉ,
IL EST TANT DE RESPECTER VOS ENGAGEMENTS !!!